

Intervention de clôture de manifestation

Appel international STOP5G

25 janvier 2020, Place des Nations, Genève

Louisa Diaz, co-présidente STOP5G

Nous arrivons à la fin de ce moment, et j'ai le privilège de clôturer les riches et diverses interventions qui ont ponctuées cet après-midi.

Ce n'est pas rien. Nous avons la chance de nous trouver sur cette symbolique Place des Nations, à Genève, cette Genève internationale qui a vu d'innombrables traités et conventions être signés, et ce depuis des années, et pour le bien commun et dans l'intérêt de toutes et de tous.

Mais qu'est-ce que le bien commun ? Cette notion philosophique et théologique, saisie par le droit et par les acteurs politiques est absolument fondamentale en ce qui concerne le déploiement de la 5G.

Le bien commun n'est pas l'apanage d'un petit groupe, industriel, politique ou privé. Dans une société démocratique, on ne peut privilégier l'intérêt d'une seule minorité, avec le risque de basculer dans une forme de ploutocratie qui ne servirait que les profits d'une classe de nantis, au détriment de la majeure partie de la population.

De même, le bien commun ne peut pas non plus ne considérer que l'intérêt général, sans tenir compte des intérêts privés. L'histoire l'a démontré : l'intérêt du tout au détriment de l'individuel amène indubitablement à des crises sociales.

Que faire alors ? La réponse est dans la recherche d'un certain équilibre et consensus entre ces deux intérêts, le collectif et l'individuel. Le bien commun signifie donc que l'intérêt d'une société est la recherche continue d'une certaine cohésion entre tous les acteurs d'une société : citoyens, communautés, politiques, entreprises et industries.

Et malheureusement, aujourd'hui, et depuis plus d'une année, cet équilibre, entre les opérateurs et la population, cette cohésion, a été bien mise à mal.

Il semble en effet que les difficultés que subit l'économie de marché depuis quelques dizaines d'années déjà, le ralentissement de l'économie dont ont également souffert les opérateurs téléphoniques, ont eu raison de leur vocation première, à savoir, fournir

des services nécessaires au bon fonctionnement de la société. Aujourd'hui, ces entreprises orientent de plus en plus leurs activités vers un fonctionnement purement égoïste qui n'a rien à faire du bien commun. Elle ne sert que ses propres intérêts, ses propres bénéfices, sans réflexion globale et à long terme.

Et pourtant, la technologie n'est-elle pas censée servir le bien commun ? Quel bien il y a-t-il à déployer une technologie dont les citoyens et la plupart des acteurs du marché n'ont pas besoin, d'autant plus que des alternatives tout aussi efficaces existent ?

Alors bien sûr, l'idéologie de la croissance pour la croissance, de la consommation infinie dans un monde fini a encore la peau dure.

Il faut créer de l'emploi, de la richesse pour que l'économie tourne, que la population consomme, générant ainsi une valeur ajoutée réinjectée à son tour dans le circuit économique. Nous ne sommes pas dupes et nous comprenons les enjeux actuels.

Mais les trente glorieuses sont derrière nous, et nous sommes confrontés à une sixième extinction de masse, à une crise environnementale sans précédent, à un épuisement des ressources sur lesquelles notre économie est fondée, à la réalité humanitaire et sociale dans laquelle vivent les petites mains qui nous permettent de se procurer une connectivité multipliée par dix, via de nouveaux smart objets connectés que l'on nous présente comme le nouveau Saint Graal, Saint « Rodger », pour une économie et une société en crise : une consommation relancée, créatrice d'emplois, bien-être accru, smart-city, smart watch, smart frigo, smart patate (et ce n'est pas une blague), smart caméra, alors que nos yeux ne peuvent même pas capter ce que filment les nouveaux smartphone. N'est-ce pas là totalement en contradiction avec la réalité ?

Et qu'advient-il de la santé ? Comme le disait Madame Bechalaany, membre de frequencia, à Berne il y a peu, Il faut presque une dizaine d'années pour mettre un médicament sur le marché, pour vérifier ses interactions avec d'autres composants, et là : rien, pas de tests, mais des suppositions légitimées par une ordonnance fédérale sur le rayonnement qui est dépassées et récupérées par des intérêts de certaines sociétés visiblement peu scrupuleuses du bien commun et du principe de précaution. Au moins, sur les notices des médicaments, il y a-t-il des avertissements pour les utilisateurs. Dans le cas qui nous concerne, rien.

Et puis, qu'advient-il de notre vie privée et de la protection de nos données, quand chaque lampadaire doté d'une antenne relais transmettra les données enregistrées par notre smart porte d'entrée pour venir grossir les data center : qui peut m'assurer que ces données seront sécurisées, à l'abri de tout piratage informatique, et qu'elles ne serviront pas les intérêts publicitaires, les études de marché, ou les assureurs afin de légitimer une augmentation des primes ? Le spectre d'un cauchemar orwellien, tel qu'il existe déjà en Chine, n'est qu'à deux pas . . .

Les alternatives existent pourtant, et cela a été maintes fois déclamés, et encore souligné aujourd'hui ! Pourquoi les opérateurs n'investissent-ils donc pas dans ces options plus pérennes, économes et moins énergivores ?

Au lieu de ça, c'est une rhétorique de déni, et dirais-je, de diffamation qui est menée de part et d'autre, et avec condescendance, à l'encontre de celles et ceux qui osent interroger cette nouvelle technologie, et exprimer leur peur et réticence. Les citoyens qui osent user de leurs droits civiques pour s'opposer au déploiement d'une technologie peu sûre et non testées sont taxés d'hystériques, voire d'idiots mal informés... Alors même qu'ils ne sont pas à court d'arguments scientifiques, juridiques, éthiques et médicaux.

Et pourtant, nous sommes aujourd'hui juristes, scientifiques, enseignants, médecins, et politiques à nous tenir devant vous ! Et partout en Suisse, les associations et collectifs se sont unis pour répondre à cet appel international à manifester contre la 5G !

Il est triste de constater que certains opérateurs usent de la peur à présent, pour décourager les communes et les cantons à défendre leurs citoyens, en brandissant l'argument de saisir la justice pour faire valoir leurs « droits ». Mais alors, nous pouvons nous demander en quoi ils servent le bien commun, et les intérêts de l'économie, si la pression et l'intimidation est leur moyen d'obtenir gain de cause! N'est-ce pas là plutôt l'intérêt d'une minorité d'actionnaires et d'industriels liés à cette branche, qui est à l'œuvre ? La 5G ne servirait-elle donc que les intérêts de quelques-uns, au détriment de la santé des citoyens, de l'environnement, de la sécurité et du futur de nos enfants ?

La Constitution dit pourtant : « La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays ». D'où notre présence aujourd'hui, et nos revendications présentes et à venir. Savez-vous qu'il est également écrit que nous devons « assumer nos responsabilités envers les générations futures » L'avez-vous seulement lue ? Savez que vous y êtes également astreint ?

Mesdames et Messieurs, certains politiques ont heureusement entendu les citoyens, et ont mis en œuvre des moratoires cantonaux, bien que souvent symboliques. Des communes se dressent aussi vaillamment contre la prolifération des nouvelles antennes sur leur territoire. Le canton de Neuchâtel a déposé une initiative.

En marge, plusieurs comités citoyens sont également nés pour déposer, eux aussi, des projets d'initiative, afin de stopper cette fuite en avant qui manque cruellement de cohérence puisque même les experts de l'OFEV n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur l'option de déploiement à choisir... .

Aussi faisons preuve d'intelligence, d'humanité et d'humilité, soyons conscients des défis actuels et à venir, et ne servons pas la cupidité de quelques-uns au détriment du bien commun.

Car nous citoyens, continueront à nous opposer et à protester, via les oppositions systématiques à toutes les antennes 5G, et en mettant du matériel juridiques à disposition des tout un chacun, en interpellant les communes et les cantons, en informant la population, en proposant des alternatives, en collaborant comme aujourd'hui avec toutes les associations, les citoyens, les acteurs politiques, les professionnels de la santé, les ingénieurs, les spécialistes du droit, et ce, bénévolement, car nous ne voulons pas de ce modèle de société aveugle et dystopique, irresponsable et cupide, qui impacte et fragilise déjà une partie de la population ! Nous exigeons que le principe de précaution soit respecté et un avenir viable pour nos enfants !

Merci.